

eco

EDITION FRANCOPHONE



EDITION FRANCOPHONE

Abonnez-vous
gratuitement

ECO est publié par les ONG. Cet exemplaire est produit de façon collective par les groupes du Réseau Action Climat mondial présents à la COP21 de Paris. Pour recevoir ECO par email chaque matin lors des négociations : envoyez un email vide à ecodiffusion-subscribe@rac-f.org mais aussi sur notre site www.rac-f.org/ECO-a-Paris-COP21 et sur Twitter [@RACFrance](https://twitter.com/RACFrance)

ECHANGER DES COMPENSATIONS SUR LE PONT DU TITANIC

ECO s'inquiète. Le texte L.6 de la Plateforme de Durban (ADP) adopté samedi, base de la discussion actuelle, laisse ouverte la possibilité d'émettre et d'échanger des quotas. Pour limiter la hausse globale des températures à 1,5°C ou moins – un objectif désormais soutenu plus largement ce dont ECO se félicite – alors nous devrions stopper toute émission liée aux énergies fossiles pas plus tard que 2050.

L'utilisation de compensations revient à « réarranger les chaises longues sur le pont du Titanic ». Oui, mais il n'y aura plus d'icebergs bientôt pour couler – rétrospectivement – le célèbre navire si on ouvre la porte à des actions dilatoires. En effet, les compensations réduisent l'ambition des objectifs sur lesquelles elles s'appliquent. Les contributions (INDC) nous mènent déjà sur la voie de +3°C et plus (d'où l'absence probable d'icebergs dans notre métaphore). Affaiblir encore leur ambition consternante nous rapproche encore de la catastrophe climatique.

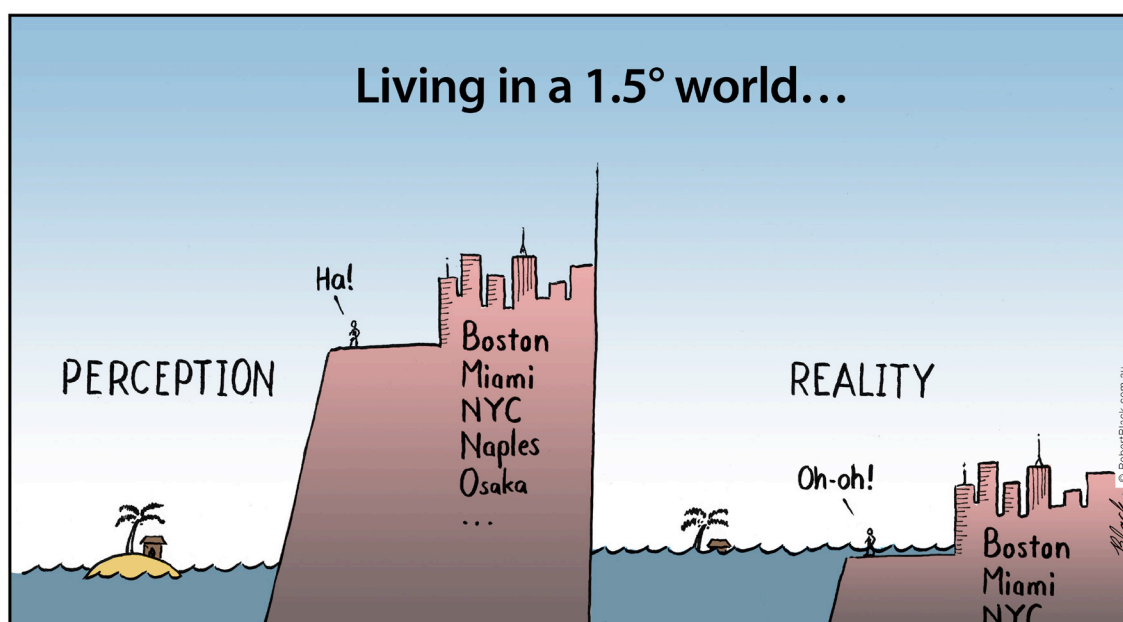
Si on doit utiliser les marchés pour la réduction des émissions, il est impératif d'assurer leur intégrité environnementale et leur soutenabilité. Des échanges ne sont concevables que pour des engagements ultra-ambitieux, sous forme de budgets car-

bone pluriannuels. Les quotas doivent être réels, permanents, supplémentaires aux actions domestiques, vérifiés, et sans double décompte. Une partie du produit devrait aider à créer des ressources financières additionnelles.

Le Mécanisme de Développement Propre – dans sa version idéalisée – a créé des structures pour transformer un mécanisme de compensation en un vecteur pour la finance climatique. Ceci donnerait aux pays riches un mécanisme vérifiable pour contribuer à leurs obligations financières et aider les pays qui en ont besoin à réaliser leur part d'atténuation. Cela pourrait aussi réduire certains risques de double comptage. Le secteur privé pourrait

aussi y contribuer dans un esprit de responsabilité sociale et environnementale, mais encore une fois comme finance carbone, pas comme compensation.

Nous avons besoin de réductions réelles des émissions de gaz à effet de serre et d'une transformation des économies. Il n'y a pas la place dans le budget carbone global pour perdre du temps à échanger des crédits de compensation.



Vivre dans un monde à +1,5°C
Perception (gauche) et réalité (droite)

Le tour de passe-passe néo-zélandais

La Nouvelle-Zélande va consacrer 20 millions NZ\$ à la recherche de méthodes pour réduire ses émissions agricoles dans les quatre prochaines années. Le Premier Ministre John Key l'a annoncé lundi dernier à la COP21. L'agriculture représente la moitié des émissions totales du pays.

Ce que le Premier Ministre a oublié de mentionner c'est que, plus tôt dans l'année, AgResearch a supprimé 56 emplois, incluant des chercheurs dans le domaine des émissions de gaz à effet de serre. AgResearch est un institut de recherche agricole détenu et financé par le gouvernement. Le manque de financement pour cet institut était d'à peu près 5 millions NZ\$ en 2015. Appliqué sur quatre ans, cela va plutôt permettre de trouver 20 millions NZ\$ supplémentaires.

Au moment où ces suppressions ont été faites, le Ministre néo-zélandais pour la Science et l'Innovation a déclaré : « AgResearch a connu une évolution significative dans les domaines de recherche les plus appréciés par les gens,

et j'entends par les gens, le secteur qui paie pour cette recherche ! Donc certains domaines qui étaient peut-être très importants il y a 10 ou 15 ans ont beaucoup moins de soutien aujourd'hui. » Il n'y a plus qu'à espérer que cet argent sera utilisé pour réembaucher les chercheurs néo-zélandais avant que le pays ne tombe plus bas encore en terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre. John Key veut ressembler à un champion du climat, mais simplement faire aller et venir de l'argent ne suffira pas. Le climat n'est pas un jeu de passe-passe. Peut-être qu'il peut tenter sa chance en soutenant les îles du Pacifiques, voisines de la Nouvelle Zélande, dans leur combat pour un objectif long terme de 1,5°C. Ou en revoyant à la hausse les dérisoires objectifs de réduction des émissions de la Nouvelle Zélande pour 2030. Ou, tout du moins, en développant un plan de réduction des 50% d'émissions de la Nouvelle-Zélande qui ne viennent pas de l'agriculture. Il y a tellement d'options possibles !

Nous reviendrons !



LA NORVÈGE, PAS FJORDTEMENT CONCLUANTE SUR LES DROITS HUMAINS

Lorsqu'en tant que président du parlement sáme, Ali Keskitalo, s'est exprimé à lors du Segment de Haut niveau de la COP, ECO a été consterné d'apprendre que l'Agence norvégienne de l'environnement venait de condamner l'un des plus célèbres fjords au monde. Cette agence a approuvé le projet de dépôt de deux millions de tonnes de déchets issus d'une mine de cuivre du Repparfjord. Cette mine ouvrira à Sapmi, sur les terres des peuples indigènes de Norvège. Le Parlement sáme et les organisations environnementales se sont tous deux opposés à ces projets qui prévoient le dépôt des déchets dans des eaux fertiles en cabillaud et autres espèces de poissons cruciales à la pêche côtière.

Beaucoup d'encre a coulé dans ECO au sujet de la Norvège et de son manque de soutien aux droits humains. ECO remarque un écho troublant dans l'attitude hostile de la Norvège sur la scène

internationale et son traitement domestique des communautés indigènes. Et encore, le pire pourrait être à venir, avec la décharge de Repparfjord. La pollution de la mine de cuivre pourrait contrevenir aux limites autorisées en métaux lourds et constituer un cocktail toxique de divers composants. Des particules microscopiques pourraient se disséminer à travers les eaux et nuire au Saumon atlantique, déjà menacé et classé comme le « Saumon national des fjords ».

Beaucoup affirment que l'Agence norvégienne de l'environnement a carrément renoncé à jouer son rôle de régulation environnementale. L'Agence donne ici son feu vert à l'un des projets industriels les plus dangereux pour l'environnement de toute l'histoire de la Norvège, malgré les oppositions et mises en garde des professionnels, estimant que les performances sociales l'emportent sur les impacts négatifs.

La hausse des ambitions doit entraîner tous les navires !

Les bateaux et les avions ! ECO se réjouit de voir que les Etats se déclarent pour une cible de 1,5°C de réchauffement maximum. Mais comment nous sentirons nous quand, de retour à la maison nous réaliserons « oups! » nous avons oublié 2 énormes émetteurs ? Les émissions de l'aviation et de la navigation internationales sont équivalente à celles du Royaume-Uni et de l'Allemagne réunies, mais ne sont pas incluses dans les objectifs nationaux discutés à la COP. Ces émissions devraient même augmenter de 270% d'ici à 2050. Exclure ces émissions de l'accord laisserait à la dérive tous les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5°C.

L'OACI (organisation de l'aviation civile internationale) et l'OMI (organisation maritime internationale) sont les deux agences de l'ONU qui régulent ces secteurs. Elles doivent augmenter leurs ambitions de réductions d'émissions de gaz à effet de serre rapidement. Elles peuvent et doivent mettre leurs émissions du secteur des transports internationaux sur une voie qui intègre les enjeux de différenciation le principe de non-discrimination.

Tous à bord pour 1,5°C !

REMERCIEMENTS

Le RAC-F remercie tous ceux qui ont participé à la rédaction et à la traduction de ce numéro : Antoine Bonduelle, Adrien Brunetti, Sophie Chassot, Marie Cheron, Sylvain Coite et Caroline Prak. Coordination : Simon Coquillaud